

Le 28 janvier 2016

Stop à l'Etat d'urgence : nous manifesterons le 30 janvier

Face à l'angoisse compréhensible d'une majorité de la population suite aux monstrueux attentats de janvier et novembre 2015, **l'essentiel des mesures gouvernementales n'apporte aucune réponse efficace. En revanche, ces mesures portent gravement atteinte aux libertés, à la séparation des pouvoirs, et introduit insidieusement un changement de régime politique avec une forme d'état d'urgence permanent**, s'alignant ainsi sur la politique menée aux États-Unis après le 11 septembre. Cela au bout du compte revient à courber l'échine face au projet totalitaire de Daech, dont un des buts est bien de se saisir de la fragilité de nos sociétés, rongées par l'injustice sociale et le racisme, et de faire exploser le peu de liens sociaux qui résistent encore.

Présentées au début comme des mesures applicables aux seuls actes terroristes, **les mesures prises se sont vite avérées avoir une implication plus large et provoquer des dérives sécuritaires inacceptables, sans rapport avec la lutte anti-terroriste**, et donnant tout pouvoir au ministre de l'intérieur et aux préfets. Comment ne pas faire le lien aussi avec des mesures de répression démesurées à l'encontre de militants syndicaux à Air France ou à Goodyear ? La logique répressive ouvre des portes sans fin.

Depuis plusieurs années, **les gouvernements successifs ont empilé les lois sécuritaires, dépossédé les contre-pouvoirs judiciaires du nécessaire contrôle, en amont, du respect des libertés collectives et individuelles**. Le nouveau contexte donne lieu à une surenchère sécuritaire à gauche comme à droite, permettant au FN d'en demander toujours plus dans sa logique politique nauséabonde de l'amalgame raciste et d'un état autoritaire.

La constitutionnalisation de l'état d'urgence, c'est inscrire dans la constitution la dérogation aux droits fondamentaux. Sous couvert de lutte anti-terroriste, la proposition de déchoir les français-es né-es binationaux coupables de « crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation » est contraire au principe constitutionnel d'égalité devant la loi, indépendamment de son origine, sa race ou sa religion, et remet en cause le droit du sol opposé à la conception raciale du droit du sang pour bénéficier de la nationalité française. Et ce n'est pas cela qui dissuadera les terroristes d'agir, ni n'obligera les pays de leur autre nationalité à les accepter, sans parler de la possible conséquence de générer des apatrides contraire aux conventions internationales.

Le projet de réforme de la procédure pénale vise à faire entrer dans la loi l'état d'urgence et contient de graves atteintes aux libertés. Il donnerait plus de pouvoirs aux policiers et aux préfets, et confierait aux procureurs des décisions relevant actuellement des juges indépendants (perquisitions de nuit, écoutes à distance et dans un vaste périmètre des portables, fouilles des véhicules et bagages sur simple autorisation du préfet, mesure de retenue par la police de 4h sur simple comportement douteux et sans aucun contrôle du judiciaire...).

Personne ne nie l'importance de protéger la population d'attentats terroristes, mais nous sommes de plus en plus nombreux, juristes, syndicalistes, associatifs, citoyen-nes, à alerter sur la démagogie sécuritaire de certaines mesures inefficaces, inutiles, et remettant en cause nos libertés fondamentales.

Il faut donner tous les moyens humains et matériels aux services publics en charge de la protection des citoyennes. **Il est urgent de changer radicalement de politique économique et sociale en faveur du plus grand nombre, de réaffirmer le droit du sol contre le droit du sang, de respecter la liberté d'expression et de manifestations, et d'en finir avec la logique guerrière au-delà des frontières**.

Nous exigeons la levée immédiate de l'état d'urgence et refusons l'état d'exception permanent dans la constitution et dans la loi pénale. Nous nous battons pour les libertés publiques et l'égalité, contre tous les actes et politiques racistes, la répression et la stigmatisation des militant-es des mouvements sociaux, des migrant-es, des musulman-es ou supposé-es l'être, des quartiers populaires.

C'est pourquoi nous descendrons dans la rue le 30 janvier, pour la défense de nos libertés et de la démocratie.



Poste de Neuilly : victoire sans appel des grévistes

Au 82ème jour de grève, les efforts des postier-es de Neuilly en grève viennent de payer. **Alors que pendant deux mois, la direction de La Poste des Hauts de Seine refusait délibérément toute négociation, elle a été contrainte, face à la détermination des grévistes, de céder sur l'essentiel de leurs revendications :**

- ◆ La délocalisation des tournées motorisées sur le centre courrier de La Défense est annulée. Les agents seront tous relocalisés sur Neuilly à la date du 8 février.
- ◆ Deux tournées vélos vont être réinjectées, couplées avec un nouveau réaménagement des tournées, le total des suppressions d'emplois ne sera donc plus de 15, mais seulement de 5.
- ◆ Le régime de travail comportant un samedi libéré sur deux est maintenu pour deux tiers du personnel. Un régime de travail alternatif et permettant de longues périodes de repos, régime proposé par les grévistes, s'appliquera au tiers restant des agents, tous volontaires.
- ◆ Le principe d'un-e facteur-trice = une tournée est maintenu.
- ◆ Hors protocole de fin de grève, un agent licencié abusivement et sur la base de faux témoignages, va être réintégré à La Poste des Hauts de Seine.
- ◆ Il faut également noter que La Poste s'est retrouvée contrainte d'embaucher 25 agents en CDI, celle-ci ayant l'interdiction formelle de recourir à des CDD ou des intérimaires pour remplacer les grévistes durant ces 82 jours et étant contrôlée à cette fin par l'Inspection du Travail.

Durant ces presque trois mois de grève, **les grévistes ont dû faire face à toutes les manœuvres de la direction de La Poste des Hauts de Seine qui n'avait pour seul but que de laisser pourrir le conflit** (sanctions disciplinaires pour prises de parole dans les bureaux non-grévistes, chantages et menaces diverses pour rompre le dialogue, etc...). La détermination des grévistes et de leur syndicat SUD Poste 92 a fini par payer. Ils/elles ont lutté avec courage et détermination pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de la qualité de service due aux usagers. **Cette lutte est la démonstration qu'uni-es et déterminé-es, les travailleur-euses peuvent modifier le cours des choses en infléchissant les choix patronaux.**

Etablissements Voyageurs SNCF : lutter ou disparaître

Face au plan social organisé par la direction SNCF pour les agents des Etablissements Voyageurs (collègues travaillant dans les gares, à la vente, à l'accueil et au transport), face à la **casse des métiers et à la mise à mort du service public ferroviaire**, la fédération SUD-Rail a déposé un préavis de grève couvrant la période du 4 février au 4 avril. Ce préavis répond à la nécessité d'organiser une riposte coordonnée - la plus unitaire possible - sur la durée et dans tous les établissements.

Seul le rapport de force pourra stopper cette politique uniquement basée sur les coûts, arrêter les suppressions d'emplois et faire reculer la souffrance au travail.

Partout, les équipes syndicales SUD-Rail font des tournées syndicales pour informer et mobiliser les cheminot-e-s : pour ne pas disparaître c'est maintenant qu'il faut se battre !

GoodYear : une condamnation inacceptable

La condamnation des 8 « ex » salariés de Goodyear à une peine de 2 ans de prison, dont 9 mois fermes, est pour l'Union syndicale Solidaires totalement inacceptable. **Cette condamnation confirme que la lutte de classe existe bien et que la justice a choisi son camp : celui des patrons et des actionnaires !**

Après les salarié-es de Continental, les salarié-es d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et tant d'autres anonymes licencié-es pour oser dire non, le jugement rendu par le tribunal d'Amiens vient confirmer la volonté de criminaliser la lutte syndicale, la lutte pour l'emploi, la lutte contre l'injustice, et pour la dignité de tous ceux et celles qui, chaque jour, subissent le diktat libéral.

Pour l'Union syndicale Solidaires, **la vraie urgence est de continuer à faire des propositions alternatives et à se battre dans les entreprises, dans la fonction publique pour défendre les intérêts des salarié-es, et porter un projet de transformation sociale**, répondant aux impératifs de partage du travail et des richesses, écologiques, et d'une autre organisation du travail. Ces condamnations n'entameront en rien notre combativité

L'Union syndicale Solidaires participera à toutes les actions de soutien organisées contre ce jugement.

Seine-Saint-Denis : le travail social en état d'urgence

Il y a urgence ! **Nous professionnel-les du social, exerçant en Seine-Saint-Denis dans le privé ou dans les différentes fonctions publiques, tirons la sonnette d'alarme.** Notre secteur va mal ! Lorsque nous échangeons entre collègues de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), de la Protection judiciaire de la jeunesse, des services sociaux municipaux, de l'hébergement, de la prévention spécialisée, de la psychiatrie, du medico-social, de l'insertion ou de la petite enfance, le constat est sans appel, nous subissons tous et toutes une attaque sans précédent contre nos métiers, nos formations et notre éthique professionnelle... **Il y a urgence, à se rencontrer, partager, converger et s'organiser !**

Par l'intermédiaire de nos organisations syndicales et/ou collectifs de luttes réunis en intersyndicale des secteurs sociaux, medico-sociaux et sanitaires, nous appelons l'ensemble des professionnel-les du 93 à se soulever et à se mobiliser ! **Au-delà de nos différences de statuts, de conventions collectives, d'approches professionnelles, nous estimons que l'austérité généralisée et les processus de marchandisation dégradent nos conditions de travail et les services rendus à nos publics.**

Il y a urgence ! Urgence pour nos emplois. Urgence pour nos publics ! Nous intervenons au quotidien au service des publics les plus précarisés du 93. En poursuivant cette logique de démantèlement des services sociaux et sanitaires, les pouvoirs publics menacent les solidarités et le vivre ensemble en Seine-Saint-Denis.

L'intersyndicale des secteurs sociaux du 93 s'inscrit dans la démarche nationale des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS). Aux quatre coins du territoire, des professionnel-es du social et du sanitaire se regroupent, analysent les mécanismes en œuvre et préparent ensemble une riposte à la hauteur des attaques contre nos formations, nos conventions collectives et nos missions.

Pour nos publics, pour l'intérêt des professionnel-les, pour l'intérêt général, nous appelons tous les travailleurs-euses sociaux, les agent-es administratifs, les psychologues, les ouvrier-es, les conseiller-es d'insertion, les infirmier-es, les formateurs/trices, les étudiant-es du secteur social et sanitaire syndiqué-es ou non syndiqué-es à participer le 28 janvier à la première Assemblée Générale interprofessionnelle du social et du sanitaire de Seine-Saint-Denis



Notre Dame des Landes : ni expulsions, ni aéroport

Le juge de l'expropriation a prononcé le 25 janvier l'expulsion des quatre exploitations agricoles situées dans la zone de construction du futur aéroport à Notre Dame des Landes, et cela, sans délai. Le juge a également prononcé l'expulsion des onze familles installées dans la ZAD en accordant à huit des onze familles un sursis de deux mois, courant jusqu'au 26 mars.

Cette décision fait donc peser sur les habitant-es historiques, le risque d'une expulsion immédiate. Malgré une opposition légitime qui ne faiblit pas, **le gouvernement s'entête pour un projet injustifiable du point de vue social, écologique et économique.** Il trahit ses engagements d'attendre l'épuisement des recours juridiques pour commencer les travaux.

Pour l'Union syndicale Solidaires, ce projet climaticide va à l'encontre de l'accord de Paris conclu à la COP 21 qui enjoint les États à limiter la hausse des températures en dessous de 2°C. Hollande qui s'est félicité de cet accord, perdrait toute crédibilité s'il ne renonçait pas à ce projet d'aéroport. Il confirmerait son attachement au mythe de la croissance infinie incompatible avec à la fois, la lutte contre le réchauffement climatique et contre le chômage.

Début janvier, l'annonce de cette nouvelle tentative de passage en force a réactivé les comités de soutien implantés sur l'ensemble du territoire (plus de 200). A l'appel de la coordination des opposants au projet, les actions de soutien se multiplient depuis le début de l'année.

Il s'agit de montrer la détermination de dizaines de milliers de personnes, militant-e-s, citoyen-ne-s de tous âges. **Il s'agit de soutenir la ZAD de Notre Dame des Landes pour enterrer définitivement un projet issu d'une période révolue et surtout pour défendre une autre façon de vivre,** basée sur la justice sociale, l'égalité, la solidarité et la préservation de la planète.

L'Union syndicale Solidaires appelle à participer à la journée d'action nationale prévue le 27 février pour exiger l'abandon définitif du projet.

6 et 7 février : week-end de mobilisation antifasciste

PEGIDA (« Européens Patriotes contre l'Islamisation de l'Occident », mouvement allemand d'extrême-droite et raciste) a lancé un appel, relayé par un certain nombre de groupuscules fascistes français, pour passer à l'action et "sauver notre pays de l'invasion migratoire" le week-end du 6 et 7 février.

Cet appel coïncide avec **l'anniversaire du soulèvement du 6 février 1934**, où des ligues fascistes avaient tenté de prendre le pouvoir en France. Il s'inscrit donc clairement dans une histoire et une filiation politique d'extrême-droite.

Aujourd'hui comme il y a 80 ans, l'extrême-droite menace, dans la rue et dans les urnes. Elle emploie les mêmes méthodes de division, d'instrumentalisation des peurs sociales. Aujourd'hui, elle surfe sur la stigmatisation des musulman-e-s ou considéré-e-s comme tel-le-s, en instrumentalisant la peur du terrorisme ou le féminisme. Elle prône le rejet de l'immigration et la fermeture des frontières comme solution en désignant les migrant-e-s comme responsables de tous les maux. Et sans avoir besoin de gagner d'élections, elle fixe l'agenda politique et ses idées sont reprises par l'ensemble de l'échiquier politique et médiatique.

Face à cela, **nous opposons la solidarité avec tou-te-s les migrant-e-s, avec toutes les victimes de l'islamophobie et de tous les racismes et défendons le projet d'une société débarrassée de l'extrême-droite et des idées réactionnaires.**

Ne leur laissons pas la rue, même une journée. Différentes initiatives antifascistes auront lieu les 6 et 7 février, notamment à Saint Brieuc et Paris, nous y participerons !

Travail dominical et nocturne à la FNAC : c'est non

La CGT, FO et SUD Fnac ne signeront pas le projet d'accord sur « les contreparties au travail du dimanche et en soirée » présenté par la direction, synonyme de régression sociale majeure. **Nous considérons que chaque salarié-e a le droit de vivre dignement, sans avoir à vendre une partie de son droit au repos pour chercher à obtenir l'argent qui lui manque.**

Les bons résultats financiers du Groupe, ne servant que la rémunération indécente du « top management » passée de 7,6 millions à 19,6 millions entre 2014 et 2015, sont construits principalement sur des plans d'économies dont la masse salariale est la principale variable d'ajustement, à travers des suppressions d'emplois massives sur les magasins et une politique de modération salariale.

L'une des conséquences recherchée de ce blocage est de créer à travers la paupérisation des salarié-es restant-es, un « volontariat » contraint de travailler sur des horaires atypiques donnant lieux à des contreparties financières.

Nous sommes également **conscients du rôle de « laboratoire social » joué par la Fnac**, dont la recherche de gains à court terme via des prises de part de marché en déréglementant les horaires, entraîne toutes les autres professions et la société, le dernier exemple en date étant le test opéré par feu le service public la Poste pour livrer 7/7 durant les fêtes de fin d'année.

La **CGT, FO et SUD restent fermement opposés à l'extension du travail dominical et de nuit**, néfaste pour la santé et niant le droit à une vie privée et citoyenne normale des salarié-es de la Fnac, déjà soumis à une importante flexibilité horaire, dont le seul jour de repos commun est aujourd'hui remis en cause.

Fonction publique : poursuivre la mobilisation

Le 26 janvier, **près de 150 000 agent-es de la fonction publique sont descendu-es dans la rue pour exprimer leur colère face à une politique régressive et austéritaire.** Un pouvoir d'achat en berne, des suppressions d'emplois source de fragilisation des missions et de souffrances au travail, des réformes structurelles remettant en cause les missions de service public. Autour de ces trois thèmes importants, **ce sont près de 20% de personnels qui se sont mis en grève dans l'ensemble de la fonction publique.** A l'appel de seulement trois organisations, cette journée a été sans doute la plus importante depuis ces dernières années. **C'est bien le signe que nos revendications sont légitimes.**

C'est un premier pas dans la construction d'une mobilisation vers l'obtention de nos revendications. Nous avons bien conscience qu'il en faudra plus pour forcer le gouvernement à enfin nous entendre. Les discours de la Ministre de la FP au soir de cette journée de mobilisation étaient un brin provocateur.

Il est donc nécessaire de poursuivre cette mobilisation. Nous devons construire dans la durée un rapport de force.

- ◆ Pouvoir faire du rendez-vous salarial (fin février) un autre temps fort
- ◆ Proposer l'élargissement aux autres forces syndicales qui le voudront

C'est bien maintenant, ou jamais, que nous devons mettre la pression et permettre aux personnels d'exprimer leur colère légitime.